

## Postulez pour devenir agent(e) de sûreté GPSR



Envoyez votre CV au format PDF à l'adresse :



[ratp.gpsr@campusmobilites.fr](mailto:ratp.gpsr@campusmobilites.fr)



**Campus Mobilités**

FORMATION

## 12 semaines de formation pour devenir agent(e) de sûreté GPSR

### Pré-requis

- Vous devez être avoir au minimum 18 ans,
- Vous devez être titulaire du permis B,
- Il est nécessaire d'avoir un casier judiciaire vierge,
- Des aptitudes physiques avérées sont nécessaires pour ce poste.

### Missions

Vous protégez, assistez, sécurisez les voyageurs ainsi que le personnel de l'entreprise sur l'ensemble du réseau des bus, du métro, du RER et des tramways en région parisienne.

### Indications

- Port d'une tenue spécifique obligatoire
- Port d'armes



### Pour postuler...



Envoyez votre CV au format PDF à l'adresse :

**[ratp.gpsr@campusmobilites.fr](mailto:ratp.gpsr@campusmobilites.fr)**



ou sur notre site web :

**[www.campusmobilites.fr](http://www.campusmobilites.fr)**

### À la clé :

Vous pourrez **décrocher un CDI à la RATP** en tant qu'agent(e) de sûreté GPSR à la suite d'une formation de 3 mois rémunérée.

